

Année scolaire 2020-2021

Lettre de rentrée de l'inspection
Établissements et Vie scolaire de l'académie
de Versailles
à l'attention des conseillers principaux
d'éducation et des professeurs-
documentalistes
s/c du chef d'établissement

Message de l'ensemble des corps d'inspection

Dans le contexte de cette rentrée scolaire 2020, les corps d'inspection se mobilisent à vos côtés. Ils vous conseillent sur l'accompagnement des élèves, dans la construction et la consolidation de leur parcours de formation. Ils partagent avec vous les réflexions didactiques et pédagogiques du quotidien, collectivement et individuellement.

En complément des animations pédagogiques organisées, les corps d'inspection vous proposent des ressources disciplinaires et transversales régulièrement enrichies, disponibles sur les sites disciplinaires et sur Ariane en ligne : (https://ariane.ac-versailles.fr/pia/jcms/s2_5688626/fr/continuite-pedagogique-dans-le-second-degre), un vade-mecum évolutif, dynamique de l'accompagnement des équipes du second degré, ainsi qu'un accompagnement de proximité des établissements et des équipes pour les collèges et les lycées qui, en raison de l'évolution de la situation sanitaire, mettraient en place un enseignement à distance. En cette rentrée, nous souhaitons mettre en avant trois priorités :

Diagnostiquer les besoins des élèves et personnaliser leur accompagnement

Dès la rentrée et au fil des apprentissages, il est indispensable d'identifier les besoins de nos élèves, de les aider à évaluer et à verbaliser leurs acquis afin de repérer avec eux des axes de consolidation et de progrès. Il s'agit de vous accompagner dans la prise en compte de l'hétérogénéité des acquis et des profils des élèves, d'échanger et de partager des pistes permettant de personnaliser les parcours de formation dans le cadre des programmes. Il s'agit de développer avec vous un travail collaboratif afin de consolider et renforcer les actes d'enseignement du quotidien, en mettant notamment l'accent sur l'observation des élèves et du groupe, et sur toutes les formes d'évaluation, comme levier des apprentissages.

Encourager et valoriser l'engagement des élèves

Partager les valeurs de la république et éduquer les élèves au respect d'autrui constitue un objectif prioritaire pour tous les acteurs de la communauté éducative. Chacun de ses membres concourt pleinement au quotidien dans son activité, dans et hors la classe, à la lutte contre toutes les formes de discrimination et de harcèlement.

L'éducation au développement durable est un enjeu majeur pour notre École. Elle s'inscrit dans la mise en œuvre d'une démocratie scolaire, qui permet aux élèves de connaître et comprendre pour agir et s'engager au sein de leur établissement et bien au-delà.

L'académie propose cette année des master-classes mensuelles destinées aux élèves et aux équipes ; la première d'entre elles aura lieu le 23 septembre sur le thème de l'éducation au développement durable.

Penser ensemble des approches pédagogiques en présentiel, à distance ou de façon hybride, dans une logique de complémentarité.

Dès la rentrée et au cœur de la classe, le renforcement des compétences numériques chez les élèves est essentiel pour favoriser leur autonomie d'apprentissage.

Dans cette perspective et dans le prolongement de la dernière année scolaire, des webinaires académiques dédiés à la mise en œuvre d'un enseignement hybride ainsi que des ateliers de conception de ressources sont proposées, avec une double déclinaison académique et territoriale.

La classe de terminale évolue dans le cadre du nouveau lycée général et technologique. L'année 2021 verra la mise en œuvre du grand oral constituant un jalon important du parcours de formation des élèves. Les compétences orales doivent donc, plus que jamais, faire partie intégrante des projets et pratiques pédagogiques de chaque discipline et constituer un axe fort du travail interdisciplinaire. Nous vous informons d'ores et déjà que la master classe du 14 octobre 2020 leur sera consacrée.

Cette responsabilité partagée concerne également l'accompagnement de l'élève dans la construction de son parcours et de son projet d'orientation ; chaque enseignant et personnel d'éducation y concourt au cœur de sa discipline. Les master-classes du 18 novembre et du 13 janvier porteront sur la thématique de l'orientation et de Parcoursup.

Nous vous souhaitons une bonne année scolaire.

Message des IA-IPR EVS

La réussite de tous les élèves passe par le suivi et l'accompagnement de leur parcours personnel de l'Ecole au lycée. Si les politiques éducatives portent cette dynamique à travers notamment la mise en œuvre du nouveau lycée, la transformation de la voie professionnelle et l'Ecole inclusive, la rentrée scolaire 2020, inédite, devrait voir cette priorité renforcée.

Après plus de trois mois d'Etat d'urgence sanitaire, cette rentrée devra de toute évidence prendre en compte les circonstances exceptionnelles de l'année scolaire 2019-2020 et ménager des temps pour consolider les apprentissages au sein des équipes pluri-catégorielles, en direction des élèves à raccrocher. En effet, au décrochage antérieur souvent structurel, s'ajoutent des "déliations" plus conjoncturelles qui ne doivent pas s'installer dans la durée. Tous les acteurs doivent placer la lutte contre le décrochage comme la priorité de la rentrée.

En outre durant cette période de crise sanitaire, l'usage du numérique au service des apprentissages a pris une nouvelle place dans les pratiques des différents acteurs du système, dans les collèges et les lycées pour assurer au mieux la continuité pédagogique.

En qualité de CPE et professeurs documentalistes, votre rôle sera déterminant au sein de l'établissement pour contribuer à la consolidation de la continuité pédagogique et éducative, au suivi des élèves et à leur accompagnement dans leur travail personnel pour assurer leurs apprentissages.

Le dispositif des animations de bassin inscrit au plan académique de formation contribue à votre développement professionnel. Parce qu'il concourt à l'accompagnement individuel et collectif des personnels, il implique votre présence.

Pour rappel, les thématiques de l'année 2019-2020 étaient les suivantes :

- Thématique commune : compétences langagière, apprentissage de l'oral ;
- Pour les CPE : la protection de l'Ecole, l'éducation à la sécurité, l'animation et la gestion des AED ;
- Pour les professeurs documentalistes : le rayonnement du CDI, la construction de repères annuels du cycle 3 à la fin du lycée, les outils numériques de l'élève au service de son parcours scolaire.

Pilotées par les IA-IPR et conduites par les animateurs de bassin formés à cet effet, ces réunions se déclinent de la manière suivante, sur la base de quatre demi-journées obligatoires :

- Une première intégrant la thématique « outils et pratiques numériques » commune aux professeurs documentalistes et aux CPE ;

- Une deuxième à choisir dans la liste ci-après spécifique aux CPE ou aux professeurs documentalistes ;
- Une troisième sur un thème au choix de l'an passé qui n'a pas pu se tenir (voir rappel ci-dessus) ;
- Une quatrième laissée à l'initiative des bassins selon les besoins diagnostiqués.

Il s'agit de quatre demi-journées obligatoires (plus une laissée à l'appréciation de chaque bassin) auxquelles s'ajoute pour les CPE, un séminaire académique à candidature individuelle dont les modalités et le contenu seront présentés ultérieurement et pour les professeurs documentalistes la journée inter-académique (JIAPD), à candidature individuelle également.

Ce sont des temps forts pour la mutualisation des pratiques et l'élaboration d'outils communs, qui se nourrissent de la réflexion de chacun. Tenant compte de l'actualité des politiques publiques et des besoins exprimés dans les bassins, les thèmes retenus pour la présente année scolaire sont les suivants :

Thématique commune aux CPE et aux professeurs documentalistes : Le numérique pédagogique et éducatif au service de la continuité scolaire

- ✓ **Contribuer à la mise en œuvre de la continuité pédagogique et éducative grâce au numérique.**

La période de confinement a vu se développer de nombreuses initiatives pour assurer une continuité pédagogique et éducative en faveur des élèves ; un indispensable pour permettre à ceux-ci de maintenir un contact régulier avec leurs professeurs et leurs camarades, pour entretenir le lien avec les familles et assurer la poursuite des apprentissages. Ainsi, les CPE et les professeurs documentalistes ont dû renforcer leurs usages du numérique pour assurer leurs missions dans ces circonstances inédites.

Quels outils pour quels usages et pour quel public ? Quelles ressources ont été produites ou utilisées ? Quelles conséquences pour les pratiques professionnelles et l'exercice des missions ? Quelles conséquences dans la gestion, l'animation et le travail des équipes d'AED ? Quels outils et pratiques à conserver ? Quel scénario à envisager dans le cas d'un enseignement hybride ou d'une fermeture d'établissement si des élèves ne peuvent pas se rendre dans l'établissement (fermeture totale ou partielle) ?

Thématiques spécifiques, pour les CPE

- Trois thématiques proposées, chaque bassin en retenant au moins une :

Proposition n°1 d'animation pédagogique des CPE : suivi des élèves

- ✓ **Mettre en œuvre un suivi des élèves de qualité pour œuvrer à une égalité des destins scolaires**

Face à la crise sanitaire, la mobilisation de l'ensemble des personnels de l'éducation nationale a permis de réagir collectivement avec efficacité et créativité. Ainsi, grâce au travail de tous, la France a eu l'un des plus faibles taux de décrocheurs en Europe. La diversité des situations personnelles des élèves pendant cette période induit cependant des écarts d'apprentissage : assurer un suivi qualitatif individuel et collectif des élèves pour favoriser l'accrochage et la réussite scolaire est donc indispensable en cette rentrée.

Quels rôles des CPE et de l'équipe de vie scolaire dans le suivi des élèves ? Quels outils, pratiques et procédures du suivi des élèves dans les EPLE ? Quels indicateurs à prendre en compte, quels observables ? Quelles leçons, quelles bonnes pratiques peut-on tirer de cette période de confinement ? Quels leviers pour assurer la coopération efficace des acteurs dans le suivi des élèves ? Quelle place du suivi des élèves dans le volet éducatif du projet d'établissement et dans les instances ?

Proposition n°2 d'animation pédagogique des CPE : l'accompagnement personnalisé des élèves

- ✓ **Renforcer l'accompagnement personnalisé pour consolider les apprentissages sécuriser les parcours des élèves en identifiant leurs besoins.**

L'objectif prioritaire de cette rentrée est d'établir un cadre serein propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective. Il s'agit de résorber les écarts qui ont pu naître de cette crise sanitaire, ce qui implique d'identifier les besoins propres à chaque élève et d'y répondre de manière personnalisée. Tous les instruments favorisant le renforcement et la personnalisation de l'accompagnement des élèves seront donc mobilisés pour consolider les apprentissages, réduire les inégalités et prévenir le décrochage scolaire.

Quelle continuité pédagogique et éducative mettre en œuvre avec les enseignants et les familles ? Quelle est la place de l'équipe de vie scolaire dans le dispositif « devoirs Faits » ? Comment les EPLE se saisissent-ils de la mallette des parents ? Quel est la place de l'équipe de vie scolaire dans les processus d'orientation ? Comment se saisir du parcours avenir ?

Proposition n°3 d'animation pédagogique des CPE : la formation du citoyen à travers l'EDD

- ✓ **Participer à l'éducation au développement durable pour former les citoyens de demain**

En ce début de XXIe siècle, l'éducation au développement durable est l'un des enjeux majeurs de notre École : il s'agit de faire de chaque élève un futur citoyen éclairé et responsable sur des sujets capitaux qui exigent une évolution considérable de nos sociétés. Afin que les élèves s'emparent des enjeux du développement durable, il importe de les rendre pleinement acteurs des changements de pratiques, des modifications de comportement et d'une réflexion globale à l'échelle de leur établissement.

Quelles animations pédagogiques et éducatives mettre en œuvre ? Quelle gestion des élections et de la formation des éco-délégués ? Comment et pourquoi s'engager dans un processus de labellisation ? Quels sont les liens avec les parcours éducatifs ? Quelle place pour les instances ?

Thématiques spécifiques, pour les professeurs documentalistes

- Trois thématiques proposées, chaque bassin en retenant au moins une :

Proposition n°1 d'animation pédagogique des professeurs documentalistes : le CDI à l'ère du numérique

- ✓ **Dessiner les contours d'un CDI à l'ère du numérique, animer des portails documentaires et des CDI virtuels à la formation de leurs utilisateurs.**

La crise sanitaire qui a touché la France, a profondément transformé le contexte d'exercice des professeurs-documentalistes révélant par là-même une maîtrise, plus ou moins affirmée, des nouvelles technologies et du numérique, tant chez les personnels que chez les élèves et leurs familles. Intégrer le numérique dans son savoir-faire quotidien n'est plus une option mais une exigence pour chacun de nous. Mais les changements de représentations, d'activités et de méthodes qui en découlent, se doivent d'être accompagnés.

A partir de quel(s) outil(s) de veille, de communication et d'enseignement, envisager de relever le défi ? Comment transformer une pratique enseignante in situ en une pratique à distance ? Comment élaborer un projet nécessitant l'usage du numérique ? A quelles conditions PIX, l'apprentissage mixte ou ELEA peuvent-ils devenir des outils de formation au service de la communauté éducative ? Comment faire en sorte que la classe virtuelle, outil pédagogique, soit aussi cet espace de convivialité maintenant le lien avec les collègues et les élèves ?

Proposition n°2 d'animation pédagogique des professeurs documentalistes : Immigration, colonisation et racisme

- ✓ **Recueillir, expliquer et mettre en intelligence les différents composants d'une histoire liée...**

Depuis 1966, la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale est célébrée chaque année le 21 mars. Pilotée par la DILCRAH, la semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme offre quant à elle l'occasion d'une sensibilisation aux phénomènes de racisme et d'antisémitisme, sensibilisation inscrite dans les programmes notamment ceux d'histoire, d'enseignement moral et civique, de français, de langues vivantes, d'éducation artistique ou d'EPS. L'éducation contre le racisme passe nécessairement par une prise de conscience : on ne naît pas raciste, on le devient.

De quels apports scientifiques structurés autour de problématiques d'enseignement les professeurs documentalistes peuvent-ils disposer ? Comment construire des outils pédagogiques afin d'aider les élèves à développer cette pensée complexe autorisant l'universalité des droits et l'altérité à s'exprimer pleinement ? Comment favoriser chez eux une posture d'engagement critique sur de tels sujets de société ? Dans une dynamique de projet, comment engager des actions partenariales avec les professeurs disciplinaires et la vie scolaire ?

Proposition n°3 d'animation pédagogique des professeurs documentalistes : Travail personnel de l'élève et réussite scolaire

- ✓ **Construire une définition commune pour identifier et comprendre le rôle du professeur documentaliste**

Le travail personnel de l'élève, élément constitutif de sa progression scolaire, est une question éminemment pédagogique dont les professeurs documentalistes ne peuvent faire l'économie de se saisir. Au-delà des devoirs à faire après la classe, il s'agit de penser l'activité du collégien ou du lycéen en cours, autour des objets d'apprentissage dont il est nécessaire de comprendre la finalité afin de pouvoir les maîtriser. Le travail personnel fait partie intégrante des situations scolaires telles que les exercices en classe, les évaluations, les devoirs à la maison, les exposés, les séances d'investigation, les travaux en groupe...

De quels apports scientifiques structurés autour du travail personnel de l'élève les professeurs documentalistes peuvent-ils disposer ? Comment préparer l'élève au type de travail personnel induit par l'activité ? Comment développer des organisations pédagogiques et didactiques qui prennent en compte l'apprentissage de l'autonomie dans le travail ? Quelle continuité pédagogique et éducative mettre en œuvre avec les autres enseignants et les familles ?

L'équipe académique d'IA-IPR Établissements et Vie Scolaire vous renouvelle toute sa confiance pour la mise en œuvre de cette politique pédagogique et éducative au service de la réussite des élèves et vous souhaite une excellente année scolaire.

Coordonnées et numéros utiles

Secrétariat du groupe EVS

Madame Isabelle GIRAULT

☎ 01 30 83 40 06

✉ ce.iprevs@ac-versailles.fr

ABBADI Anaya

anaya.Abbadi@ac-versailles.fr

LION Catherine

catherine.lion@ac-versailles.fr

GAUDIO Nathalie

nathalie.gaudio@ac-versailles.fr

GERARD Sylvie

sylvie.gerard3@ac-versailles.fr

LASSOUED Djemai

djemai.lassoued@ac-versailles.fr

PERRIN François-Marie

francois-marie.perrin@ac-versailles.fr

PEYRAMAURE-GUEROUT Monique

monique.peyramaure-guerout@ac-versailles.fr

REVELEN Stéphane

Stephane.revelen1@ac-versailles.fr

RUELLO Pierre

pierre.ruello@ac-versailles.fr

ROY Emmanuel

emmanuel.roy@ac-versailles.fr

SACHE Martine

martine.Sache@ac-versailles.fr

VALVERDE Carole

carole.valverde@ac-versailles.fr

ACADEMIE DE VERSAILLES
Groupe des IA-IPR Établissements et Vie Scolaire
Coordonnatrice : Carole Valverde
Année scolaire 2020-2021 : répartition par département et par bassin

Bassin	Communes	IA-IPR EVS
78- St-Quentin-en-Yvelines	Chevreuse, Coignières, Elancourt, Guyancourt, Le Mesnil-Saint-Denis, Magny-les-Hameaux, Maurepas, Montigny-Le-Bretonneux, Trappes, Voisins-le-Bretonneux	Nathalie Gaudio *
78- Rambouillet	Beynes, Bonnelles, Houdan, Jouars-Pontchartrain, La Queue-les-Yvelines, Les Essarts-le-Roi, Montfort-L'Amaury, Orgerus, Rambouillet, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Villiers-Saint-Frédéric	Nathalie Gaudio
78- Plaisir - Versailles	Bois-d'Arcy, Buc, Fontenay-le-Fleury, Le Chesnay, Les Clayes-sous-Bois, Plaisir, Saint-Cyr-l'école, Vélizy-Villacoublay, Versailles, Villepreux, Viroflay	Carole Valverde
78- St-Germain-en-Laye	Chambourcy, Chatou, Croissy-sur-Seine, Feucherolles, La Celle-St Cloud, Le Pecq, Le Vésinet, Marly-le-Roi, Noisy-le-Roi, St-Germain-en-Laye	Carole Valverde
78- Les Mureaux	Aubergenville, Ecqueville, Epône, Gaillon-sur-Montcient, Les Mureaux, Maule, Meulan	Anaya Abbadi
78- Mantes	Bonnières-sur-Seine, Bréval, Gargenville, Issou, Limay, Magnanville, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Notre-Dame-De-La-Mer, Porcheville, Rosny-sur-Seine	Catherine Lion
78- Poissy-Sartrouville	Achères, Andresy, Carrières-sous-Poissy, Carrières-sur-Seine, Chanteloup-les-Vignes, Conflans-Sainte-Honorine, Houilles, Maisons-Laffitte, Montesson, Poissy, Sartrouville, Triel-sur-Seine, Verneuil-sur-Seine, Vernouillet	Stéphane Revelen
91- Montgeron	Boussy-Saint-Antoine, Brunoy, Crosne, Draveil, Epinay-Sous-Sénart, Montgeron, Quincy-Sous-Sénart, Vigneux-sur-Seine, Yerres	Martine Sache *
91- Centre Essonne	Arpajon, Brétigny-sur-Orge, Ollainville, La Norville, Lardy, Marolles-en-Hurepoix, Monthéry, St-Germain-lès-Arpajon, St-Michel-sur-Orge, Ste-Genève-des-Bois	Martine Sache
91- Sud Essonne	Cerny, Dourdan, Etampes, Etréchy, Guigneville-sur-Essonne, Itteville, La Ferté-Alais, Méréville, Milly-la-Forêt, Saint-Chéron	Martine Sache
91- Massy	Briis-Sous-Forges, Bures-sur-Yvette, Gif-sur-Yvette, Igny, Les Ulis, Limours, Longjumeau, Marcoussis, Massy, Nozay, Orsay, Palaiseau, Saules-les-Chartreux, Verrières-le-Buisson, Villebon-sur-Yvette	Sylvie Gérard
91- Savigny-sur-Orge	Athis-Mons, Chilly-Mazarin, Epinay-sur-Orge, Grigny, Juvisy-sur-Orge, Morangis, Morsang-sur-Orge, Paray-Vieille-Poste, Savigny-sur-Orge, Villemaison-sur-Orge, Viry-Châtillon	Monique Peyramaure-Guerout
91- Évry-Corbeil	Ballancourt-sur-Essonne, Bondoufle, Champcueil, Corbeil-Essonnes, Etiolles, Evry-Courcouronnes, Lisses, Mennecy, Ris-Orangis, Saint-Germain-lès-Corbeil, Saint-Pierre-du-Perray, Soisy-sur-Seine, Villabé	Stéphane Revelen
92- Vanves	Chatenay-Malabry, Châtillon, Clamart, Le Plessis-Robinson, Malakoff, Vanves	François-Marie Perrin *
92- Boulogne-Billancourt	Boulogne-Billancourt, Chaville, Garches, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Saint-Cloud, Sèvres, Vaucresson, Ville-d'Avray	François-Marie Perrin
92- Neuilly- Sur-Seine	Bois-Colombes, Colombes, Courbevoie, La Garenne-Colombes, Levallois-Perret, Neuilly-sur-Seine	Pierre Ruello
92- Gennevilliers	Asnières-sur-Seine, Clichy, Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne	Pierre Ruello
92- Antony	Antony, Bagneux, Bourg-la-Reine, Fontenay-aux-Roses, Montrouge, Sceaux	Anaya Abbadi
92- Nanterre	Nanterre, Puteaux, Rueil-Malmaison, Suresnes	Monique Peyramaure-Guerout
95- Pontoise	Auvers-sur-Oise, Beaumont-sur-Oise, Bernes-sur-Oise, Chars, L'Isle-Adam, Marines, Mériel, Méry-sur-Oise, Parmain, Persan, Pontoise, Saint-Ouen-l'Aumône	Djemai Lassoued *
95- Enghien-les-Bains	Beauchamp, Bessancourt, Eaubonne, Enghien-les-Bains, Ermont, Franconville, Le Plessis-Bouchard, Montmorency, Saint-Gratien, Saint-Leu-la-Forêt, Saint-Prix, Sannois, Soisy-Sous-Montmorency, Taverny	Djemai Lassoued
95- Gonesse	Arnouville-les-Gonesse, Fosses, Garges-lès-Gonesse, Gonesse, Goussainville, Louvres, Marly-la-ville, Saint-Witz	Emmanuel Roy
95- Sarcelles	Bouffémont, Deuil-la-Barre, Domont, Ecouen, Ezanville, Luzarches, Montmagny, Montsoul, Saint-Brice-sous-Forêt, Sarcelles, Viarmes, Villiers-le-Bel	Emmanuel Roy
95- Argenteuil	Argenteuil, Bezons, Cormeilles-en-Parisis, Herblay, Montigny-les-Cormeilles, Pierrelaye	Sylvie Gérard
95- Cergy	Bray-et-Lu, Cergy, Courdimanche, Eragny, Jouy-le-Moutier, Magny-en-Vexin, Menucourt, Osny, Vauréal, Vigny	Catherine Lion

*Correspondants départementaux